

Systema

2011

FVI
PATRIMOINE & ENTREPRISE
LA SOLUTION LOGICIELLE

FVI | Patrimoine & Entreprise

Tour Polygone

265 avenue des Etats du Languedoc

34000 – Montpellier

Systema

Tarif location annuelle :

1 400 € HT | 1 674.40 € TTC

La location annuelle comprend :

- une licence d'utilisation,
- des aides contextuelles,
- un guide d'utilisation,
- des mises à jour permanentes via internet,
- une hotline technique,
- une hotline métier,
- une téléassistance.

OFFERT

Une heure de prise en main de l'outil lors de la première location.



La qualité tout d'abord, avec des écrans ergonomiques, des **éditions d'excellente facture**, en couleur (garantissant votre image de marque auprès de vos clients), des **calculs précis**, et une base de données complète remise **à jour régulièrement** (une par semaine environ).

La simplicité ensuite, avec des menus organisés autour de grands thèmes (la famille, le patrimoine, les successions,...), des aides accessibles par un simple clic de la souris, des informations affichées aux endroits stratégiques, des zones de saisie dont la signification est indiquée sur la dernière ligne de l'écran et des transferts d'informations absolument transparents à l'utilisateur (exemple : les stocks saisis, nécessaires à l'analyse du patrimoine, seront automatiquement récupérés par les modules de calcul d'ISF, de successions, plus-values mobilières et immobilières, ..., sans intervention).

La convivialité : gestion instinctive des écrans.

SYSTELA est composé de modules interactifs (stocks, flux, fiscalité, social, successions, et de nombreuses simulations, ...) permettant de réaliser des **études sectorielles ou globales**.

SYSTELA autorise la saisie partielle d'informations, permettant d'effectuer les premiers calculs et impressions. Possibilité de modifier et/ou enrichir les dossiers au fil des prises de renseignements successives afin d'atteindre le niveau de précision souhaité.

Les biens

La saisie **des biens (patrimoine privé et professionnel)** permet de connaître **la situation précise du patrimoine** du client, à un instant donné. A cette fin, SYSTELA met à votre disposition des écrans de saisie ergonomiques afin d'appréhender la quasi-totalité des situations rencontrées.


Pour éviter les doubles saisies et les interfaces longues et fastidieuses, les écrans de détermination des biens intègrent tous les stocks qui gravitent autour. Prenons l'exemple d'un bien immobilier de rapport :

- Les emprunts contractés pour l'acquisition du bien (symbolisés par l'icône Emprunt).
- Les revenus fonciers générés par le bien (accessibles par la zone "Catégorie foncière", qui provoque l'affichage de la déclaration 2044).
- Les donations réalisées sur le bien (accessibles par la zone "Donation faite" qui affiche un écran concernant les successibles et les donations).
- Les taxes induites par le bien (taxe d'habitation ou taxe foncière dans notre exemple).

Si ces éléments sont précisés, le logiciel **crée lui-même, automatiquement**, tous **les liens nécessaires** (emprunts, revenus, impôts, successions,...).

Les différents éléments saisissables dans les biens sont ainsi répertoriés:

- L'immobilier d'usage
- L'immobilier de rapport
- Le foncier non bâti
- Les valeurs mobilières
- Les assurances-vie et contrats de capitalisation
- Les liquidités
- Le patrimoine professionnel, les participations et les droits sociaux
- Les biens divers

- 
- Dettes et engagements
 - Emprunts
 - L'actif prévisible (à la suite de donations, héritage, legs,...)
 - Le passif prévisible
 - Analyse des résultats

La saisie terminée, SYSTELA **vous assiste dans l'analyse du patrimoine** du client.

Vous pouvez **visualiser** la **répartition de l'actif** (tableaux de ratios, histogrammes, camemberts,...), la composition du **passif** et **l'actif net** patrimonial.

SYSTELA offre tous les outils nécessaires à l'élaboration d'une bonne **stratégie patrimoniale**.

Les flux

Grâce à son **interactivité** SYSTELA permet d'**éviter**, les **redondances d'information**. **La plupart des éléments présents dans les flux sont issus de la saisie des biens**.

L'impôt sur le revenu :

Concernant l'impôt sur le revenu, le logiciel vous propose deux méthodes de calcul. La méthode choisie dépend des informations dont vous disposez et du type d'étude à réaliser.

1- Saisie détaillée des revenus **suivant le barème de l'année indiquée**. Le logiciel intègre les déclarations 2044 et 2042 **à remettre à l'administration fiscale**. Ce barème correspond à la campagne fiscale en cours. SYSTELA calcule avec **exactitude** le montant de l'impôt et des prélèvements sociaux, et permet la **visualisation** et l'impression d'un **avis d'imposition clarifié**.

2- Calcul rapide de l'impôt avec peu d'informations (nombre de parts et revenu net imposable).

L'impôt de Solidarité sur la Fortune :

A l'instar des autres modules (IR, successions, retraite,...), l'interactivité de SYSTELA, prend ici toute sa mesure. En effet, quelques clics souris vous permettront de déterminer le montant de l'ISF à l'euro près.

Les flux présentés de manière claire et synthétique servent, entre autre, de support à la détermination du potentiel d'épargne et mettent en évidence le taux d'endettement...

Le logiciel offre la possibilité de **pré-remplir** toutes ces déclarations par la récupération automatique de la civilité, de la famille, des revenus, taxes et biens saisis dans le patrimoine du client.

Parallèlement, le bouton « **Déclarations 2044, 2042 et 2725 déposées à l'administration fiscale** » donne accès à **l'historique des déclarations**. Il s'agit d'un système de stockage et d'archivage des déclarations remises à l'Administration fiscale.



Le social

SYSTELA possède une **véritable base de données sociale**, accessible au plus grand nombre. De **multiples informations** concernant les **retraites** et la **prévoyance** (valeur des points, nombre de points par classe, pourcentage de réversion, montant des capitaux décès, rentes d'invalidité, indemnités journalières,...) sont intégrées, **pour chaque profession**. De plus, de **nombreuses aides**, relatives au droit civil, social, fiscal, jurisprudence ou instructions administratives remises à jour en permanence, sont disponibles sur les écrans de saisie ou d'affichage.

SYSTELA **reconstitue toutes les carrières** existantes, y compris celles tourmentées ou atypiques. Le logiciel calcule la retraite et la prévoyance des clients qui exercent ou ont exercé plusieurs **professions simultanées ou successives** (exemple : un médecin spécialiste qui exerce en même temps en libéral et en milieu hospitalier, dépendra à la fois du régime des professions libérales et du régime des professions salariées).

La retraite

Bien que conçu pour tous les types de carrière, le module social de SYSTELA n'a besoin que des paramètres nécessaires aux professions exercées par le client. Ainsi, on peut **estimer une pension de retraite en moins de deux minutes**.

SYSTELA détermine la **retraite prévisible** du client, et la réversion (s'il y a lieu) de son conjoint, d'après sa situation professionnelle passée et actuelle, son âge, sa situation familiale, son âge prévu de départ à la retraite,... Pour sensibiliser le client au problème de la retraite, SYSTELA calcule le manque à gagner, par rapport à la situation budgétaire actuelle, et **simule la couverture du besoin futur par la souscription d'un contrat d'assurance-vie**.

Quatre types de contrats sont paramétrables :

- Assurance vie à versements périodiques
 - Sortie en retraits partiels
 - Sortie en rentes viagères
- Assurance vie à versement unique
 - Sortie en retraits partiels
 - Sortie en rentes viagères

Pour obtenir le complément souhaité par le client à partir des estimations calculées, il suffit de rentrer les paramètres suivants :

- Frais d'entrée
- Durée et indexation des retraits partiels
- Frais sur cotisations
- Rendement annuel net
- Rendement annuel net pendant la période de versement de la rente ou des retraits.
- ...

Une simulation Madelin complète, traitée comme un produit de défiscalisation, permet de faire face au complément de revenu désiré par le T.N.S.

Après intégration des paramètres du contrat (frais sur cotisations, rendement annuel,...), le module calcule les cotisations à payer, ainsi que le montant des rentes prévisibles, en tenant compte de la fiscalité du client. Le logiciel détermine chaque année, la TMI, le nombre de parts, le revenu net imposable,...



La prévoyance

SYSTELA est doté d'un **module de calcul des prestations de prévoyance**. Reprenant une partie des paramètres sociaux saisis pour la retraite, il détermine, en fonction de la profession actuelle du client, les éléments suivants :

- montant des capitaux décès;
- montant des capitaux invalidité (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie);
- montant des rentes décès ;
- montant des rentes invalidité ;
- montant des indemnités journalières.

De plus, SYSTELA évalue le montant du capital décès minimum à garantir, en fonction des besoins des membres de la famille, de leur âge, de leur revenu, des rentes prévisibles,... Vous pourrez ainsi définir, le montant des prestations complémentaires à souscrire.

Les successions

SYSTELA permet la réalisation d'un **diagnostic successoral complet**, au **premier** et au **deuxième décès**. Le module de succession récupère l'ensemble des informations concernant :

- le régime matrimonial (prise en compte des différents types de donation au dernier vivant...);
- les successibles (prise en compte des problèmes de représentation de prédécédés...);
- les bénéficiaires de contrats d'assurance-vie;
- les biens, et les dettes;
- les donations déjà réalisées (prise en compte des démembrements de propriété);
- les exonérations partielles ou totales relatives à certains biens (biens ruraux, droits sociaux...).

Il ne reste plus à l'utilisateur qu'à indiquer le choix de valorisation des meubles meublants, les reprises et récompenses, les salaires différés, et les legs prévus. SYSTELA, à partir de ces éléments, détermine :

- l'ordre de succession (descendants, ascendants, collatéraux privilégiés...);
- l'actif net successoral;
- la valeur de la réserve et de la quotité disponible;
- le montant des exonérations;
- l'organisation du partage pour chaque successible;
- la valeur des différents abattements utilisés;
- le montant des droits de succession à payer;
- les impôts et plus-values exceptionnelles à régler par les héritiers des professionnels soumis au B.I.C. ou B.N.C.

La **rapidité d'exécution**, la simplicité et la rigueur de la présentation, ainsi que l'assistance apportée par les aides, permettent de réserver plus de temps au travail de réflexion afin **d'optimiser le rôle de conseil**.

Les simulations

SYSTELA met à votre disposition un système de simulations complet et intégré.



Produits défiscalisants

Il comprend des modules de simulations d'opérations de **défiscalisation liées aux investissements immobiliers** :

- Immobilier locatif de type standard
- Immobilier locatif de type Robien
- Immobilier locatif de type Borloo
- Immobilier locatif de type Malraux
- Immobilier locatif de type Scellier
- Immobilier locatif de type MH
- Immobilier locatif de type ZRR
- Immobilier locatif de type Girardin
- Immobilier locatif de type Jego
- Immobilier locatif de type LMP
- Immobilier locatif de type LMNP (Bouvard/Censi)
- Immobilier locatif de type LMNP Social

Dans tous les cas, **l'impôt sur le revenu est recalculé pour chaque année**, en tenant compte des **modifications de la situation familiale** (départ d'un enfant), de l'évolution des revenus fonciers et professionnels (déficits fonciers antérieurs, emprunts, mise à la retraite,...) ainsi que de tous les éléments directs ou indirects impliqués dans le calcul de l'IR. Il ne s'agit pas d'un simple calcul sur la base de la Tranche Marginale d'Imposition.

L'investissement peut être financé de plusieurs manières :

- emprunt amortissable;
- emprunt In fine (adossé à un contrat d'assurance-vie);
- au comptant;
- combinaison des options ci-dessus.

Dans un souci permanent d'objectivité et pour faciliter les comparaisons, tous les calculs sont réalisés en euros constants et en euros courants.

Epargne, retraite et assurance-vie

SYSTELA propose plusieurs types de simulations **d'investissement dans le cadre de l'assurance-vie** : versements uniques, programmés ou libres. Trois possibilités de sortie sont offertes: **rente viagère**, **retraits partiels** (limités dans le temps), ou **capital au terme**. Les études peuvent être réalisées "**à l'endroit**" ou "**à l'envers**". En effet, le logiciel calcule la rente (retrait, rente, ou capital au terme suivant le type d'étude) à partir de la cotisation, ou la cotisation à partir de la rente. Les phases d'épargne et de retraits sont étudiées en euros constants, en tenant compte de la fiscalité du client (recalcul de l'IR pour chaque année), et des spécifications du contrat (durée, rendement, frais,...).

Vie entière

SYSTELA permet d'étudier un contrat "**Vie entière**", en relation avec le module de calcul des droits de succession. La simulation, réalisée à partir d'une assurance-vie à versement unique ou périodique, est complétée par un contrat de prévoyance temporaire. Il est donc facile de mettre en place un plan de financement des droits à payer par les héritiers. En fonction des stocks financiers et/ou des revenus du clients plusieurs solutions sont possibles voir cumulables.



Plus-values immobilières

SYSTELA inclut dans ses modules, un calcul de plus-value immobilière. Le logiciel calcule les plus-values immobilières d'après les éléments suivants : fiscalité du client, valorisation des travaux, érosion monétaire,.... De plus, SYSTELA propose de simuler le placement du produit net de la vente, sur un contrat d'assurance-vie à prime unique. Il est alors aisé de mesurer l'impact patrimonial, budgétaire, mais aussi successoral, de l'hypothèse retenue.

Simulation globale

SYSTELA intègre **un nouveau type de simulation** : la simulation globale.

Il ne s'agit plus ici d'étudier les conséquences de tel ou tel investissement, sur la fiscalité ou le budget, pendant une durée déterminée, mais de visualiser sur l'ensemble des éléments (fiscalité, budget, retraite, prévoyance, succession,...) les implications de ce même investissement. Pour cela, SYSTELA introduit la notion de restructuration de patrimoine. Cette opération consiste à dupliquer l'ensemble du patrimoine réel du client, pour réaliser n'importe quelle opération de simulation, sans altérer le patrimoine réel.

Il est par exemple possible de :

- céder des valeurs mobilières;
- vendre un bien immobilier peu rémunérateur;
- placer le produit net de cession sur deux assurances-vie (l'une avec des retraits partiels dès la première année et l'autre capitalisée jusqu'à la retraite);
- faire une donation-partage en nue-propriété aux enfants, d'un bien quelconque;
- faire une donation en usufruit temporaire ou viagère d'un bien quelconque;
- acquérir un bien immobilier Scellier à crédit.
- ...

Vous **visualiserez** (et **éditez**) les **conséquences de l'ensemble de ces modifications** sur l'IR, l'ISF, le budget disponible, la retraite, la prévoyance, la succession,....., de la même manière que s'il s'agissait du patrimoine réel du client. Ces simulations permettent de réaliser rapidement plusieurs hypothèses et de choisir avec le client la (les) solution(s) la (les) mieux adaptée(s), **les seules limites à ces simulations seront celles de votre imagination !**

Projections


Grâce à SYSTELA, vous pouvez après paramétrage de l'évolution des biens et des flux, projeter le patrimoine et les revenus dans le futur et mettre en évidence les grandes modifications qui interviendront dans les années à venir : mise à la retraite, départ des enfants, liquidation d'emprunts,...

Les éditions

Le dossier d'édition peut être imprimé partiellement ou intégralement. Vous pouvez sélectionner les chapitres que vous désirez imprimer en cochant les cases correspondantes. Les éditions, sont le reflet de votre image de marque. Dans ce but, nous avons accordé un soin particulier à leur élaboration.

Pour plus de confort, le système d'impression vous offre un module d'exportation d'éditions au format Word et PDF qui permet :

- L'exportation des éditions sous Word (Version 97 minimum) **à des fins de modifications**. Lors de l'édition du dossier, celui-ci est transféré dans WORD à l'identique. Vous pouvez ensuite intégrer vos conseils, vos commentaires, modifier les



tableaux, les textes, les couleurs, insérer des tableaux et documents externes, ... et mémoriser le dossier ainsi obtenu.

- **L'envoi par e-mail des éditions préparées** au format PDF. Le destinataire du mail pourra, avec Acrobat Reader (logiciel gratuit et libre de droits), visualiser et imprimer le document reçu.

Les éditions d'excellente facture s'effectuent aussi bien sur les imprimantes jet d'encre, que les lasers, en noir et blanc ou en couleur.

Le matériel

SYSTELA fonctionne sur tous les ordinateurs possédant Windows® XP, VISTA et SEVEN. Il est nécessaire de disposer de 250 Mo libres sur le disque dur et d'au moins 128 Mo de mémoire (RAM).